

## Intégrer l'égalité dans les projets de la politique de la ville -- Guide de réflexion

Depuis la loi du 21 février 2014 (article 1.I.10), les contrats de ville doivent concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il s'agit en effet d'un enjeu majeur, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, comme l'a montré le rapport EGALiTER du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, publié en juin 2014. Les problématiques sont nombreuses et concernent des domaines très divers : faible autonomie des femmes, retrait du marché du travail, précarité, grossesses précoces, monoparentalité, violences, stéréotypes, etc.

Pour autant, il n'est pas forcément aisé pour les acteur-rices du Contrat de Ville de s'approprier cette notion et de déceler en quoi leur projet pouvait contribuer ou non à l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce document a pour objectif d'appuyer la démarche de porteur-ses de projet pour intégrer l'égalité des femmes et des hommes dans leur projet, afin que cette thématique soit véritablement une préoccupation transversale.

### Comment faire pour intégrer l'égalité ?

La première méthode est d'interroger d'une part l'objet (le sujet, le thème...) de votre action et d'autre part la mobilisation du public, en deux temps forts :

- Temps 1 : **identifier les inégalités** liées au projet,
- Temps 2 : **corriger les inégalités** que vous aurez identifiées.

Aussi dans le processus de réflexion lié à l'objet/ le sujet/ le thème de votre action :

1. On se demandera d'abord : « Existe-t-il des inégalités entre les femmes et les hommes sur le sujet sur lequel porte mon projet ? » (Etape 1 : identifier les inégalités)
2. Puis on s'interrogera : « Comment corriger les inégalités identifiées sur le sujet traité? Comment favoriser l'égalité ? » (Etape 2 : corriger les inégalités)

De même, dans le processus de réflexion lié à la mobilisation du public :

1. On se demandera d'abord : « Quels sont/pourraient être les freins à la participation des femmes et des hommes à mon projet ? » (Etape 1 : identifier les inégalités)
2. Puis on s'interrogera : « Comment contourner les freins et favoriser une mobilisation équilibrée des publics ? » (Etape 2 : corriger les inégalités)

Nous vous proposons aussi d'aller plus loin dans la réflexion, et de s'interroger à chaque étape de la construction de votre projet.

*Le tableau ci-dessous est issu de deux ateliers réalisés avec les instructeur-rices mobilisés pour instruire les projets Politique de la ville. Ces ateliers ont réuni entre 10 et 15 partenaires : représentant-es de l'Etat : la Préfecture et la DIRECCTE, le Département du Nord, la CAF, des villes, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole, ainsi que la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut. Lors de l'atelier de septembre 2018 auprès des porteur-euses de projet, un cas pratique a été proposé et a permis de mettre en valeur ces mêmes questions clés.*

## Aller plus loin : Les questions clés à chaque étape de la construction de son projet

Étape de la construction d'un projet	Les questions à se poser	Pourquoi c'est important ?	Exemple
<b>DIAGNOSTIC</b>	Le diagnostic prend-il en compte les situations respectives des femmes et des hommes ?	Certains chiffres généraux peuvent masquer des situations différentes, inégalitaires, entre les femmes et les hommes. Il est important de faire apparaître des données par sexe pour identifier ces inégalités et prévoir des manières de les corriger dans les projets.	<i>« Sur le territoire, 24% des familles sont des familles monoparentales. Dans ces familles, 90% des parents seuls avec enfants sont des femmes »</i>
	Contient-il des données chiffrées par sexe ?		<i>« Les équipements sportifs d'extérieur sont utilisés à 95% par des hommes »</i>
	Contient-il des éléments qualitatifs par sexe ?		<i>« Dans les représentations, le domaine du numérique est aujourd'hui encore fortement associé aux hommes »</i>  <i>« Lorsque des actions concernant la parentalité sont mises en place, on constate des difficultés à mobiliser les pères »</i>
<b>OBJECTIFS</b>	Le projet a-t-il pour objectif principal la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes ou la promotion de l'égalité ?  <i>Si oui → Marqueur 2 : Projet spécifique en faveur de l'égalité.</i>	Fixer des objectifs chiffrés permet à la fois d'avoir des objectifs précis et mesurables.	
	Si non, y-a-t-il un ou plusieurs objectifs chiffrés sexués ?		<i>« Le club compte actuellement 7% de licenciées femmes. Un des objectifs du projet est de faire augmenter cette proportion d'au moins 5 points d'ici un an ».</i>

Étape de la construction d'un projet	Les questions à se poser	Pourquoi c'est important ?	Exemple
PUBLIC-CIBLE ET MOBILISATION DU PUBLIC	<p>Si le public visé par le projet est mixte, des éléments sont-ils prévus pour permettre une participation équilibrée des femmes et des hommes ?</p>	<p>Des freins peuvent exister à la participation spécifiquement des femmes et des hommes dans un projet : horaires choisis, lieu de l'action, sentiment de sécurité, sexisme, freins symboliques liés au contenu du projet. Afin de toucher un public mixte, il est nécessaire d'identifier ces freins et de prévoir des éléments pour les contourner. Par exemple : la possibilité de participer avec ses enfants, la possibilité d'avoir accès à un mode de garde pendant l'activité, une communication sur le fait qu'une attention particulière est portée sur la prévention du sexisme etc.</p>	<p>« Dans le déroulement du projet, une vigilance accrue sera portée sur la prévention du sexisme. Des affichages rappelant l'interdiction des propos ou comportements sexistes seront édités et placés sur les lieux dans lequel se déroulera le projet. Les intervenant.e.s seront sensibilisés à la prévention du sexisme. »</p> <p>« (Le fait que le domaine du numérique soit fortement associé aux hommes dans les représentations peut constituer un frein symbolique pour la mobilisation des jeunes filles). Une campagne de sensibilisation ciblée sera mise en place pour encourager les filles à participer au projet »</p> <p>« (L'association a noté que les pères participaient moins que les mères aux actions concernant la parentalité). Un partenariat sera noué avec les associations xxx, dont les adhérents sont en majorité des hommes, afin de mieux cibler les pères et communiquer sur les actions liées à la parentalité ».</p>
	<p>Le public cible est-il cohérent par rapport au diagnostic sexué effectué ?</p>		
RESSOURCES	<p>Les ressources, et notamment le choix des intervenant.e.s, sont-elles cohérentes avec le contenu de l'action ?</p>	<p>Sur certain.e.s thématiques, le sexe de l'intervenant ou l'intervenante n'est pas « anodin ».</p>	<p>« Le binôme animateur et animatrice a permis d'attirer un public mixte d'adolescents et d'adolescentes. »</p>

Étape de la construction d'un projet	Les questions à se poser	Pourquoi c'est important ?	Exemple
ÉVALUATION	L'évaluation prévoit-elle de faire apparaître la part des femmes et des hommes qui ont bénéficié de l'action ? (Prévu dans le CERFA) <i>L'évaluation prévoit-elle de renseigner la différence entre le public visé et le public mobilisé (par sexe) ?</i>	Si l'objectif est d'avoir un public mixte, il est important de mesurer la participation des femmes et des hommes pour s'assurer qu'il n'y a pas des freins à la participation de l'un ou l'autre sexe, et le cas échéant, trouver les moyens de les contourner.	« Part des femmes ayant bénéficié de l'action / Part des hommes ayant bénéficié de l'action »  « Part de femmes visées / Part d'hommes visés / Part de femmes parmi les participant.e.s / Part d'hommes parmi les participant.e.s »
	L'évaluation prévoit-elle de faire apparaître la satisfaction des femmes et des hommes ?	Mesurer d'une part, la satisfaction des femmes et d'autre part, la satisfaction des hommes peut être intéressant dans certains cas pour faire évoluer le contenu du projet en faveur d'une meilleure satisfaction générale.	« Satisfaction des bénéficiaires (ensemble, femmes, hommes) »
	L'évaluation prévoit-elle de mesurer les résultats de l'action par sexe ?	Mesurer les résultats par sexe d'une action est important pour apporter des correctifs. Si l'on constate un écart important dans les sorties positives des actions pour les femmes et pour les hommes, cela permettra de réadapter le projet ou de mettre en place des actions spécifiques de correction.	« Part des femmes ayant retrouvé un emploi à la suite du projet / Part des hommes ayant retrouvé un emploi à la suite du projet »
GLOBALEMENT ECRITURE DU PROJET	Une écriture égalitaire est-elle utilisée dans l'écriture du projet ?	Les mots que l'on utilise ont des effets dans le réel. Par exemple, une étude a montré que si l'on demande à un groupe de personnes de citer 10 noms de héros, 80% des héros cités sont des hommes. Si l'on formule autrement, en demandant de citer 10 noms de héros ou héroïnes, la part de femmes citées augmente considérablement. Le langage neutre peut donc avoir tendance à rendre invisibles les femmes.	Par exemple rédiger « Ce projet est à destination des jeunes filles et garçons de 8 à 13 ans » à la place de « Ce projet est à destination des jeunes de 8 à 13 ans »  (Par exemple, si un projet sur le foot est rédigé comme étant à destination des « jeunes », on peut avoir l'impression, de façon inconsciente, que le projet s'adresse aux jeunes garçons).